

Le blocage de l'usine [ARKEMA:319632790] / T : 04.92.64.15.64 de Saint Auban est terminé. Les discussions entre l'envoyé de la direction générale et le comité amiante n'ont pas abouties. Les négociateurs ont ensuite rendu compte, au cours de la nuit, à près des 200 retraités présents devant l'usine depuis 15 h. Cependant, cette rencontre a permis d'ouvrir les discussions et la compréhension entre les deux camps. Le groupe a accepté de différer à septembre l'exigence de remboursement des sommes de 2.000 à 6.000 € qui correspondent à l'écart entre les indemnités accordées à Digne et celles allouées par la cour d'Appel d'Aix. De plus, il accepte que les avocats des deux parties entament des discussions.

[www.arkema.fr](http://www.arkema.fr)